



Nicolas Sarkozy, Bruxelles, conseil européen, 20 mars 2009

« Je veux dire, j'essaie d'être, comment dire, honnête, de voir les choses telles qu'elles sont. Et si je les vois telles qu'elles sont, je veux remercier les fonctionnaires qui ont eu à cœur de faire fonctionner le service minimum. C'était une de vos grandes questions : est-ce qu'il fonctionnera ? Maintenant vous avez la réponse : ça fonctionne. Et je veux tout particulièrement remercier les fonctionnaires qui ont fait fonctionner l'accueil minimum dans les écoles. Dans 80% des villes il y a eu un accueil pour les familles dont les enfants appartenaient à des classes dont les enseignants étaient en grève. Voilà, preuve est faite que l'on peut faire grève sans paralyser le pays. La grève, c'est un droit constitutionnel. Quand j'avais demandé le service minimum, on m'avait dit que je remettais en cause le droit de grève. Le moins que l'on puisse dire, c'est que je ne l'ai pas remis en cause. Et pendant la grève (la grève, chacun a pu la

voir, les manifestations chacun a pu les constater. Elles sont importantes, il faut en tenir compte, mais le pays n'a pas été paralysé. Ça n'a pas nuit à la revendication mais ça a protégé notre économie qui n'a pas, en plus besoin d'être paralysée. La France est regardée de tous les pays du monde. Et c'est pas si souvent qu'on voyait la France face à des mouvements sociaux mais avec des bus qui fonctionnent, des métro qui fonctionnent, des trains qui fonctionnent, des avions qui fonctionnent, des services publics qui fonctionnent. Que les fonctionnaires en soient remerciés. Je pense que nous arrivons à un niveau de maturité de la démocratie sociale. Personne ne peut s'en plaindre. Et puis je veux noter également (mais vous vous en êtes faits l'écho, mesdames et messieurs de la presse) que le nombre des grévistes a sensiblement diminué. Une entreprise comme la RATP : la moitié moins de grévistes. Dans la fonction publique de l'Etat, c'est 6 points de moins (pas 6%, 6 points de moins). Et même dans l'Education nationale, 7 points de moins. Cela prouve que nombreux sont les salariés qui pensent que face à une crise internationale, une grève nationale ne peut pas fournir une réponse. Elle peut manifester une inquiétude, elle peut manifester une angoisse, elle peut manifester une colère mais elle ne porte pas sur les réponses à la crise comme un texte dont on veut le retrait, une mesure particulière dont on veut l'adoption. Je prends naturellement ceci très au sérieux. Faut qu'on soit extrêmement réactif. »